

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 5 octobre 2026

Date de convocation
1^{er} octobre 2026
Date d'affichage de l'avis
1^{er} octobre 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
N° d'ordre
D_2026_9_5

L'an deux mille vingt-six et le cinq octobre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles CAMY.

Etaient présents : MM. G. CAMY, S. TASTET, B. LORRY, R. CARDY, M.-C. LALANNE, A.-C. LE PENVEN, C. GUILLARD, C. ANTRAYGUES, D. GRABE-BIDAU, M. CLAVÉ, V. LABORDE, C. DESPRÉ, V. LAMY, P. ESPINASSEAU, P.-H. NAU-HENDEL.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : M.-C. LALANNE.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

ONF ETAT D'ASSIETTE DE L'ANNÉE 2026

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la proposition de l'O.N.F. de l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2026 :

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant les éléments précédemment présentés par l'O.N.F., notamment la vue d'ensemble des coupes prévues à l'aménagement, celles reportés et anticipées ;

Considérant :

☒ La proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'O.N.F. le 01/10/2025 pour l'exercice 2026, avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

☐ Le programme pluriannuel de coupes pour la période 2022- 2026, consultable dans la prorogation d'aménagement en vigueur ainsi que dans le portail des collectivités

(Case à cocher si un tel document a été produit à la commune)

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- 1) Approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :**

UG	Programme	Proposition	Nvelle Prop.	Justif.	Type Coupe	Surf. à Dés. (ha)	V. Total (m3)
4_P		2026		ONF-TA – Transition d'aménagement	Coupe sanitaire	2.30	92

2) Orientations de mise en marché

Dénomination du chantier forestier	Produits	Bois façonnés			Bois sur pied	
		Contrat d'appro	Vente simple	Délivrance	Vente simple	Délivrance
P 4P	Chêne/Hêtre + autres feuillus					X

La présente délibération sera transmise à l'O.N.F..

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



Gilles CAMY